

Lettre au syndic

Autor(en): **Marti, Claude**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **77 (1950)**

Heft 6

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-227304>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la moue, la « potte », comme nous disons volontiers, mot qui a son équivalent provençal dans pot = bouche, lèvres. Je croirais volontiers que Potterat a aussi cette signification plutôt que celle de potier. Mais je n'y insiste pas.

Quant à Rimaz, je le ferai, sans hésiter, pour affirmer qu'en provençal rima signifie roussi par brûlure, gratiné, etc. (exemple : une nappe roussie par un fer à repasser trop chaud, qui y a laissé des taches brunes ou rousses). Ceci s'accorde d'ailleurs avec l'emploi du terme pour désigner un pelage à taches ou zébrures foncées sur clair.

Peut-être le porteur du nom de Rimaz — le premier — était-il polychrome de poil ou avait-il été brûlé à la face, ou encore était-il simplement de teint très rouge ou plutôt halé ?

Peut-être ceci intéressera-t-il vos lecteurs ?

Alors disposez-en à votre gré. Je vous salue cordialement et le Conteur avec.

P.-L. Mercanton.

Ayant donné connaissance de cette lettre à M. Albert Chessex, comme il se devait, celui-ci nous a adressé le bref commentaire ci-dessous :

C'est Albert Dauzat qui fait dériver Potterat de « potier », mais, malgré la haute autorité de ce linguiste célèbre, je crois que M. Mercanton doit avoir raison. Mon article était imprimé quand j'ai trouvé sur ce point l'avis de Marc-à-Louis (M. Jules Cordey) qui concorde avec le sien. Quant à Béboux, je continue à penser, sans pouvoir le prouver, qu'il signifie « beau bois ».

Un grand merci à M. Mercanton.

Alb. C.

Lettre au Syndic

Paris, le 25 janvier 1950.

Cher papa,

J'ai toujours affiché, depuis que j'ai l'âge de jouer au « yass », le mépris le plus total pour les jeux de hasard, tels que loterie ou tombola : non par esprit scientifique, mais pour la simple raison que je n'ai jamais réussi à gagner autre chose que la considération des organisateurs.

En fait, je ne suis parvenu qu'une seule fois à sortir de la corbeille un billet portant un véritable numéro, et non le traditionnel et ironique « merci » : c'était lors d'une tombola de boys-scouts, où tous les billets donnaient droit à un lot. Je tombai sur un vase de Chine, qui tomba à son tour sur une bouteille de Neuchâtel (qu'il est donc dur ce vin) quand je voulus m'en emparer.

Aussi, lorsque Buffet, qui achète régulièrement des dixièmes à la Loterie Nationale, me demanda l'autre jour, las sans doute de ne jamais rien gagner, de lui choisir un billet, j'entrevis la possibilité de lui faire perdre cette regrettable manie. Je mis comme condition que j'achèterais un billet entier de mille francs, pensant

ainsi le dégoûter à tout jamais de jeter son argent par les fenêtres.

C'était calculer finement. Si finement que, trois jours plus tard, Buffet gagnait soixante mille francs et clamait à qui roulait l'entendre que rien n'était plus passionnant que les jeux de hasard.

Inutile de te dire que j'étais abasourdi et que je me demandais anxieusement ce que l'avenir pouvait bien nous réserver comme tour de cochon.

Je ne tardai pas à le savoir, car Buffet me déclara tout net que le moment était venu d'acheter une automobile. Il me pria de l'accompagner sur le champ à la Porte de Vincennes où se tient un marché permanent de voitures d'occasion.

Ce qui fut fait. Nous suivîmes alors patiemment le vendeur, qui commença par nous montrer tout naturellement des modèles à 200 000 francs avec la plus exquise des complaisances. Comme Buffet lui déclara qu'elles étaient trop chères, il se fit moins courtois et passa à celles de 150 000 francs. Il n'eut pas plus de chance et, cessant de nous appeler messieurs long comme le bras, il nous vanta, sans plus de

succès, celles de 100 000. Lorsqu'il fut à 65 000 francs, il se hasarda même à faire une plaisanterie :

— Mais ne serait-ce pas plutôt une bicyclette que vous désirez acheter ?

Buffet le fusilla du regard et, désignant du doigt une petite voiture abandonnée, il déclara froidement :

— Si c'est ça que vous appelez une bicyclette mon ami, alors c'est bien ça qu'il me faut.

C'était une petite Hamilcar deux places, de couleur jaune et d'âge incertain, affichée soixante mille francs. Les yeux du vendeur brillèrent comme un bouchon de radiateur et il rétorqua, subitement obséquieux :

— On peut dire que vous avez l'œil. C'est une affaire d'or. Son moteur vient d'être refait et elle est chaussée comme un nouveau-né ! C'est une voiture qui vous fera toute votre vie.

J'eus très envie de lui demander s'il entendait par là que nous allions nous tuer tout de suite, mais ne connaissant rien à la mécanique, je m'abstins prudemment.. L'affaire fut conclue et nous partîmes bruyamment dans un nuage de fumée, au son vigoureux du klaxon enroué.

Durant le premier kilomètre tout marcha à merveille. Et cela aurait certainement pu continuer pendant des années, si Buffet ne s'était pas amusé à freiner pour éviter un arbre placé imprudemment sur le trottoir, à un mètre seulement du bord de la route. Force nous fut alors de constater que la voiture n'avait pas de frein, ce qui eut pour effet de permettre à l'arbre de couper le moteur en deux et de venir se placer juste à l'endroit du tableau de bord.

Une vieille dame qui passait grommela : « Encore des ivrognes ! Si c'est pas malheureux, un si bel arbre ! » et continua son chemin.

Buffet descendit de l'auto et nous entreprîmes de la dégager à grand renfort de « Nom de D... ! ». Nous y parvîmes, non sans dégâts, et nous la poussâmes en bor-

sure du trottoir sur la route. La nuit était venue et nous restions là, sans mot dire, consternés. Nous y serions peut-être encore, si un agent n'était venu rompre notre abattement par des propos pour le moins déplacés :

— Eh bien messieurs, on ne met plus les feux de position. Ça va vous faire une petite contravention.

Il ne voyait la voiture que de l'arrière et ne s'était pas rendu compte de la catastrophe. Nous ne répondîmes pas.

Il reprit, mielleux :

— Et puis c'est pas tout. Vous n'avez pas le droit d'être arrêté à plus de cinquante centimètres du trottoir, et vous êtes beaucoup plus loin.

La voix de Buffet claqua dans la nuit :

— Non.

— Non ? repartit le policier. Eh bien, c'est ce qu'on va voir.

Et, s'approchant de la voiture, il mesura, en se servant de ses pieds, la distance qui séparait la roue arrière du bord du trottoir, et il s'écria, triomphant :

— Tenez, regardez où vous êtes ! C'est pourtant facile à calculer. Je mets exactement mes deux pieds bout à bout. Comme je chausse du quarante-six, ça fait exactement quatre-vingt-douze centimètres !

Ce qui suivit ce mélange de pointure et de système métrique, je ne saurais le dire. Je me souviens seulement que Buffet s'est levé, a flanqué deux claques au sergent de ville, que j'ai entendu des coups de sifflet et qu'on nous a emmenés, à coups de pied dans le derrière, au commissariat où je griffonne ces quelques lignes en attendant le commissaire qui termine une belote. Ah ! j'oubliais. Pendant que j'écrivais, un garagiste est venu, qui a déclaré à Buffet :

— J'ai conduit votre bagnole au cimetière. Elle est complètement morte.

Et il a même ajouté, imperturbable :

— Ça fait 750 balles.

Ton fils affectionné : Justin.

p.c.c. Claude Marti.